Financé par
l'Union européenne

REGION REUNION
www.regionreunion.com

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

Université de La Réunion
Service des marchés

MARCHÉ PUBLIC
MARCHÉ DE FOURNITURES

Fourniture, installation et mise en service d'un système de mesure LiDAR à balayage pour l'évaluation du potentiel éolien offshore et d'une station météorologique (irradiance solaire, vent, pluviométrie, etc.) à La Réunion

Règlement de la consultation (RC)

Consultation n°	2026FOULIDAR30
Date limite de remise des plis	11 / 12 / 2026 à 12 heures (Heure locale)
Procédure de passation	Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique)

1. ACHETEUR ET OBJET DU CONTRAT

- **Acheteur :**

Université de La Réunion
Service des marchés
Représentant : Pr Jean-François HOARAU Président de l'Université
Adresse : Université de La Réunion
15 Avenue René Cassin
Saint-Denis
97400 CS 92003
Téléphone : 02 62 93 80 80
Courriel : marches@univ-reunion.fr
SIRET : 19974478000016
Site internet : https://www.univ-reunion.fr/

La personne en charge du dossier est : Hélori LE GAC Responsable du service des marchés

- **Description de la prestation :**

Le contrat porte sur les prestations suivantes : **Fourniture, installation et mise en service d'un système de mesure LiDAR à balayage pour l'évaluation du potentiel éolien offshore et d'une station météorologique (irradiance solaire, vent, pluviométrie, etc.) à La Réunion**

Code CPV	Libellé CPV
38636100-3	Lasers
38341300-0	Instruments de mesure de grandeurs électriques
50000000-5	Services de réparation et d'entretien
71600000-4	Services d'essais techniques, services d'analyses et services de conseil

- **Caractéristiques principales du contrat :**

Objet du contrat	Fourniture, installation et mise en service d'un système de mesure LiDAR à balayage pour l'évaluation du potentiel éolien offshore et d'une station météorologique (irradiance solaire, vent, pluviométrie, etc.) à La Réunion
Acheteur	Université de La Réunion
Type de contrat	Marché ordinaire de fournitures
Structure	2 lots
Lieu d'exécution	Site déterminé lors de l'étude d'installation, zone Sainte-Marie / Sainte-Suzanne.
Nature des prix	Prix forfaitaires

- **Allotissement :**

La consultation est décomposée en 2 lots :

Type	Objet, délai
Lot 1	Système LiDAR à balayage scanning (mesure éolienne offshore depuis le littoral) (CPV 38636100-3 : Lasers - 38300000-8 : Instruments de mesure) ***Budget maximum : 1 625 000 € HT***
Lot 2	Système de mesure des variables climatiques (CPV 38341300-0 : Instruments de mesure de grandeurs électriques - 38552000-9 : Compteurs électroniques) ***Budget maximum : 387 000 € HT***

NB : les montants indiqués constituent les montants maximums par lot. Toute offre excédant le montant maximum du lot concerné sera déclarée inacceptable au sens de l'article L. 2152-3 du Code de la commande publique.

2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCEDURE

- **Procédure de passation :**

Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique).

- **Modalités de retrait du dossier de consultation :**

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : https://www.marches-publics.gouv.fr.

- **Dossier de consultation :**

Le dossier de consultation contient les documents suivants :

- Acte d'engagement
- Cadre de réponse
- CCP
- RC
- Déclaration des candidats (DC1 et DC2)

L'acheteur se réserve le droit d'envoyer au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres (initiale ou modifiée) des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

- **Délai de validité des offres :**

Le délai de validité des offres est de **180 jours** à compter de la date limite de réception des offres.

- **Communication et échanges d'informations par voie électronique :**

Les communications et échanges s'effectueront pendant toute la consultation par voie électronique par le biais du profil acheteur à l'adresse suivante : https://www.marches-publics.gouv.fr.

3. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS

- **Réponse et groupement :**

Aucune forme particulière de groupement n'est imposée après attribution.

Conformément aux articles L1220-1 à L1220-3 du Code de la Commande publique et à l'arrêt du Conseil d'État n°436532 du 08/12/2020, si l'étude des offres démontre que plusieurs personnes morales différentes, qui constituent en principe des opérateurs économiques

distincts, n'ont pas d'autonomie commerciale, résultant notamment des liens étroits entre leurs actionnaires ou leurs dirigeants, qui peut se manifester par l'absence totale ou partielle de moyens distincts ou la similarité de leurs offres, alors ces personnes morales seront regardées comme un seul et même soumissionnaire et seule sera retenue la dernière réponse déposée (article R2151-6 du Code de la commande publique).

Conformément à l'article R2142-4 du Code de la commande publique, une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché à peine d'irrégularité. Tous les groupements constitués des mêmes opérateurs économiques permutant leur responsabilité seront considérés comme un seul et même soumissionnaire.

- **Variantes :**

Les **variantes à l'initiative des candidats** ne sont pas autorisées.

- **Contenu des plis et conditions de participation :**

A l'appui de leur candidature, les candidats doivent fournir les documents suivants :

Document	Descriptif
Situation juridique	
Déclaration du candidat (DC2)	*Déclaration individuelle du candidat ou du membre du groupement (DC2 disponible sur le site du ministère de l'Economie et des Finances)*
Formulaire DUME	*Document unique de marché européen au format .xml remis de manière dématérialisée lors du dépôt de pli sur le profil acheteur*
Lettre de candidature (DC1)	*Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur le site du ministère de l'Economie et des Finances)*
Capacité technique et professionnelle	
Certificats de qualité	*- Certification qualité du fournisseur pour le lot n°1 : ISO 9001 :2015, ISO-14001 et ISO-45001 ou équivalent*
Qualifications professionnelles	*Personnel technique dédié : ingénieurs ou techniciens spécialisés en télédétection optique atmosphérique et/ou en métrologie de l'irradiance solaire, dont les qualifications seront jointes à l'offre. Le titulaire désignera un responsable technique de marché (rôle de chef de projet), dont l'identité, les qualifications et les missions seront formellement définies dans un contrat de prestation ou document équivalent joint à l'offre ;* *La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen.*
Rapport(s) de validation métrologique du LiDAR proposé (lot 1)	*Le candidat produit le ou les rapports de validation des performances métrologiques du LiDAR proposé, établis par un organisme tiers indépendant du fabricant et disposant de compétences reconnues dans le domaine de la mesure du vent par LiDAR (par exemple : Danmarks Tekniske Universitet (DTU), Det Norske Veritas (DNV), ou organisme équivalent).* *Ces rapports doivent permettre d'apprécier les performances de mesure annoncées pour le modèle proposé. Ils peuvent être rédigés en français ou en anglais.*
Références	*- Expérience du fournisseur ou du fabricant en fourniture et déploiement de systèmes de mesure de vent par LiDAR Doppler dans un contexte de Wind Resource Assessment (WRA), avec au minimum 3 références de projets réalisés au cours des 5 dernières années, incluant au moins un projet en environnement côtier ou offshore.* *- Expérience en mesure de l'irradiance solaire en milieu tropical ou équatorial, avec références documentées (Uniquement pour le lot n°2) ;*

Présentation des documents : le candidat devra présenter ces documents soit dans des fichiers distincts (exemple : DC1.pdf, DC2.pdf), soit dans un même document (exemple : candidature.pdf) avec un sommaire et les numéros de page détaillant le contenu du document.

Le candidat peut remettre un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français en lieu et place des documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à répondre aux marchés publics, de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière ainsi que des capacités techniques et professionnelles.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que l'acheteur peut obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

En outre, pour chaque sous-traitant mentionné dans l'offre, le candidat devra joindre :
- les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;
- une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

L'offre des candidats est composée des documents suivants :

Document	Descriptif
Acte d'engagement	*Complété et signé*
Cadre de réponse	*Cadre de réponse méthodologique et / ou technique*
Cahier des clauses particulières	*Le CCP doit être signé sans modification*
Devis détaillé	*Le devis doit comprendre : Prix d'acquisition + coûts de maintenance + frais récurrents (SIM, abonnement logiciel, consommables). Il doit être en DDP ou en DAP, le DDP étant valorisé lors de la notation.*
Documents complémentaires	*Tout document complémentaire que le candidat juge utile à la présentation et à la bonne compréhension de son offre*

- **Modalités de remise des offres :**

Les offres doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de **manière électronique** sur le profil d'acheteur : https://www.marches-publics.gouv.fr

Les copies de sauvegarde et les éléments de la proposition qui ne peuvent être transmis par voie électronique doivent être adressés à :

Contact : Université de La Réunion, Service des Marchés, 15 Avenue René Cassin, bâtiment de l'administration centrale, bureau B202 97400, Saint-Denis, CS 92003

Les candidats doivent satisfaire aux prérequis techniques décrits par le profil d'acheteur. Les conditions d'utilisation de la plateforme telles que les formats de documents acceptés, l'organisation, le nommage et la taille totale des plis acceptés, les fonctions d'horodatage, le contrôle des logiciels malveillants peuvent être consultées sur le profil d'acheteur.

La transmission des plis avant les date et heure limites de la consultation est effectuée sous la seule responsabilité des candidats. Il leur est fortement conseillé de procéder au dépôt suffisamment à l'avance avant l'heure de clôture en particulier si les plis sont volumineux.

En cas de dépôts successifs, le dernier dépôt doit contenir l'ensemble des pièces exigées. L'acheteur ne prend en compte que le dernier dépôt.

Tous les plis sont horodatés et font l'objet après dépôt d'un accusé de bonne réception délivré par le profil acheteur. Dans le cas de candidatures groupées, le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement.

Les candidats peuvent transmettre une copie de sauvegarde de leur pli électronique. Elle peut être envoyée sur support physique électronique, ou support papier, qui doit être placée dans un pli scellé, comporter sur l'enveloppe le numéro de la consultation et le nom du candidat. Ce pli est adressé en recommandé avec avis de réception ou remis en main propre contre récépissé à l'adresse indiquée ci-avant.

Durant toute la procédure, tous les échanges avec l'acheteur se font de manière électronique via le profil d'acheteur. Les candidats sont invités à alerter l'acheteur sur d'éventuelles erreurs matérielles ou

contrariétés d'informations contenues dans les documents de la consultation afin de lever toute ambiguïté en adressant un message sur le profil d'acheteur. En cas de problème rencontré sur la plateforme, les candidats sont invités à contacter le support technique mis en place sur le profil d'acheteur.

La notification des échanges électroniques se faisant au moyen de la messagerie électronique, les candidats sont appelés à une vigilance particulière. Le candidat détenant un compte est responsable du paramétrage et de la surveillance de la messagerie (adresse courriel durable, redirection automatique, utilisation d'antispam) et doit s'assurer que les messages envoyés par le profil d'acheteur ne seront pas traités comme des courriels indésirables.

Les propositions doivent être remises en euros et rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français.

- **Régularisation des propositions :**

En cas de constatation que des pièces ou informations de candidature sont absentes ou incomplètes, l'acheteur se réserve la possibilité de demander aux candidats concernés de compléter leur dossier de candidature.

L'acheteur se réserve la possibilité de demander aux candidats ayant remis une offre irrégulière de régulariser leur proposition, à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse. Les justificatifs non substantiels manquants devront alors être fournis dans le délai fixé par l'acheteur à défaut de quoi l'offre du candidat sera définitivement rejetée. Cette régularisation ne peut avoir pour effet de modifier les caractéristiques substantielles des offres.

4. JUGEMENT DES OFFRES ET ATTRIBUTION

- **Critères de jugement des offres :**

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

Critère et pondération	Descriptif
1. Valeur technique (50 %)	La valeur technique est appréciée au regard du contenu du cadre de réponse
- Performance métrologique (20 pts)	Portée effective mesurée, résolution radiale, précision de la mesure de la vitesse du vent, disponibilité données, classe pyranomètre, qualité et pertinence de la méthodologie proposée, performances garanties des équipements et qualité du dispositif de validation métrologique
- Plan de déploiement (15 pts)	Qualité de l'étude de site, planning réaliste, gestion des risques opérationnels (météo, réglementation aérienne)
- Support (10 pts)	Délai d'intervention garanti, niveau de monitoring à distance, qualité des rapports mensuels proposés
- Logiciel et données (5 pts)	Ergonomie du logiciel d'analyse, formats ouverts d'export (netCDF, CSV), compatibilité science ouverte
2. Prix HT (30 %)	Le critère prix sera calculé en prenant compte l'addition des deux sous critères indiqués ci-dessous.
- Prix HT du matériel (25 pts)	Le critère prix sera calculé en prenant compte le montant global des prix en HT.
- Livraison DDP (5 pts)	Le candidat qui proposera un prix incluant le DDP bénéficiera de 5 pts bonus.

Critère et pondération	Descriptif
3. Critère environnementaux et développement durable (10 %)	Empreinte carbone du transport et de la fabrication / Éco-conception (recyclabilité, longévité)
4. Délai de livraison et d'installation (10 %)	Délai garanti entre notification du marché et mise en service opérationnelle (en semaines calendaires).

Modalités de calcul des notes :

Les sous-critères sont notés : **Sur la pondération**.
Les critères sont notés : **Sur la pondération**.
La note totale est notée : **Sur 100**.

Les offres sont rejetées sans être classées dans les cas suivants :	
Offre hors délai	Lorsque le pli est reçu par l'acheteur après la date et l'heure limite fixées dans la consultation.
Offre anormalement basse	Le prix est manifestement sous-évalué, de nature à compromettre la bonne exécution du contrat, et le fournisseur n'apporte pas de justification du prix, notamment au regard du mode de fabrication, de la solution technique, de l'originalité, de la réglementation applicable ou d'une aide d'Etat. L'offre est rejetée en l'absence de justifications suffisantes après demande adressée par l'acheteur.
Offre inappropriée	L'offre est sans rapport avec les besoins ou exigences exprimés par l'acheteur.
Offre irrégulière	L'offre ne respecte pas les exigences formulées pour la consultation, est incomplète ou méconnaît la législation applicable en matière sociale ou environnementale, malgré une éventuelle demande de régularisation par l'acheteur.
Offre inacceptable	Le prix excède les crédits budgétaires alloués par l'acheteur au contrat.

- **Offres anormalement basses :**

Conformément aux articles R2152-3 à R2152-5 du Code de la commande publique, toute offre paraissant anormalement basse fera l'objet d'une demande de justification du prix ou des coûts proposés assortie d'un délai impératif de réponse. Après vérification des justificatifs fournis par le candidat concerné, l'offre sera soit maintenue dans l'analyse des offres, soit rejetée par décision motivée.

- **Documents à produire par l'attributaire :**

Le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire qu'à la condition de produire dans un délai imparti les documents justificatifs requis par l'acheteur et exigés par la réglementation :

Document	Descriptif
Certificat de régularité fiscale	Attestation délivrée par la DGFIP certifiant de la régularité de la situation de l'attributaire au regard de ses obligations fiscales
Certificat de régularité sociale	Attestation délivrée par l'URSSAF ou par d'autres organismes sociaux selon l'entreprise
Extrait KBIS	Extrait K, extrait KBIS, extrait D1 ou tout document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'origine ou d'établissement du candidat attestant de l'absence de cas d'exclusion

5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir leur demande au plus tard **12 jours** avant la date limite de remise des offres leurs questions par voie électronique sur le profil acheteur **https://www.marches-publics.gouv.fr**. La réponse est adressée au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres à tous les candidats ayant téléchargé le dossier de consultation sous réserve d'avoir indiqué un courriel valide.

Voies et délais de recours

Les recours contentieux ouverts aux candidats sont les suivants :

- Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ;
- Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ;
- soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Les recours peuvent être déposés sur https://www.telerecours.fr/ ou adressés par courrier à :

Tribunal Administratif de La Réunion
27 rue Félix Guyon
CS 61107
Saint-Denis
97404 Saint-Denis Cedex
Téléphone : 02 62 92 43 60
Courriel : greffe.ta-reunion@juradm.fr
Télécopie : 02 62 92 43 62
Site internet : la-reunion.tribunal-administratif.fr

Utilisation des données à caractère personnel fournies dans le cadre de la présente consultation :

L'acheteur s'engage à garantir la confidentialité des informations communiquées par les opérateurs économiques notamment en matière industrielle et commerciale. Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel du 27 avril 2016, les opérateurs économiques sont avisés que les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les informations collectées dans le cadre de la présente consultation sont exploitées uniquement à des fins de vérification de conformité, d'analyse des candidatures et des offres présentées, de suivi et de traçabilité de la procédure.

Communication aux tiers : Les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les documents fournis dans le cadre de la présente consultation ne seront jamais communiquées à des tiers non-habilités et hors des objectifs précédemment rappelés.

Droits d'accès, de rectification, de suppression : Conformément au règlement (UE) 2016/679, les personnes dont les données à caractère personnel sont collectées disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui les concernent. Elles peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement de ces données. L'exercice de ces droits ne peut être effectué en premier lieu qu'auprès du service acheteur visé au présent règlement de consultation, le cas échéant l'acheteur mandataire du groupement, puis, si nécessaire, auprès du délégué de la protection des données désigné comme tel par l'acheteur : ... ou enfin, directement auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

Durée de conservation des données personnelles : Les données personnelles sont conservées au même titre et conditions d'archivage que celles prévues aux articles R2184-12 et R2184-13 du Code de la commande publique.

Documents et liens utiles (versions en vigueur à la date du lancement de la consultation) :

Code de la commande publique et ses annexes (Legifrance)
Formulaires candidats (DAJ)
Médiateur des entreprises
CCAG Fournitures courantes et services du 30 mars 2021